



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# BUREAU REGIONAL

Vendredi 3 juin 2022 à 19H30

90 Chemin de Lévézou – 12000 LE MONASTERE

## PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



### Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali.

Messieurs DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

**Assistent :** Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional), Fabien PERRIGAULT (CTS), Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial) et SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint).

**Excusés :** Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT) et Monsieur Gérard AVAL.



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Juin 2022
2	Etude sur les besoins en Ressources Humaines

Le Président ouvre la séance à 19h45 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



### 1. Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1. Ouverture par le président

1.2. AG Ligue Occitanie : validation de l'ordre du jour

validation des membres de la Commission Régionale de surveillance des opérations électorales (Emargements)  
validation des textes des résolutions

### 2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Ressources Humaines

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

2.2.1. Formation du joueur

2.2.2. Formation de cadres

2.2.3. E.R.O

### 2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.3.1. Règlements Généraux Sportifs 2022/2023

### 2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

## 3. Questions diverses



### 1. Instance :

#### 1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT remercie les membres pour leur présence ce soir dans l'Aveyron et tient surtout à remercier Alain PUEL et son épouse de nous recevoir chez lui dans un cadre très reposant.

#### 1.2. Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT présente :

l'ordre du jour : 9h45 à 10h30 Accueil Café et émargement – 10h30 à 12h15 de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire (Ratification du PV de la dernière AG – Approbation du rapport moral et d'activités – Approbation du rapport financier et affectation du résultat de l'exercice clos – Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières 2022/2023 – Intervention de la Vice-Présidente de la F.F.B.B., Stéphanie PIOGER) – AG Ad-Hoc → élection des délégués fédéraux (pour le mandat du 26 juin 2022 au 15 juillet 2023) – Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités – Allocution de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire – 12h15 à 13h15 : Académie du Basket – 13h30 Repas et remise des récompenses fédérales – 15h00/15h30 Clôture de l'Assemblée Générale.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote l'ordre du jour pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 :

VOTANTS : 8

POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

**La proposition de l'ordre du jour de l'AG du 25 juin 2022 est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

les membres de la Commission Régionale de surveillance des opérations électorales (Emargements) :

Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial) – Hélène MARTIN (Secrétaire Administrative) – Isabelle MORGAND (Secrétaire Comptable) – CD09 : Yves DESDOIT (Président du CD09) – CD30 : Marie Annick BOURDIOL (CD30 Hors Association) – CD31 : Yamina ALOSO (CD31 Hors Association) – CD32 : Jean-Claude CAUMONTAT – CD34 : Sarah DESSAINT – CD65 : ? voir au CODIR du 04/06/2022 – CD81 : Frédéric BAILLY (Membre du Comité du Tarn) – CT1166 : Isabelle ALLAIGRE (Secrétaire du CT1166 et Présidente du club de Cabestany) - CD 248 : Christel ESPINASSE (Secrétaire du CD1248) – CT46821 : Florence LARROQUE (Présidente du CT4682).

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la liste des membres de la CRSOE (sachant qu'il manque le représentant du CD65 à voir demain lors du CODIR) pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 :

VOTANTS : 8

POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

**La proposition de la composition de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

les textes des résolutions : 7 résolutions ( voir ci-dessous)

- des modifications sont apportées à la troisième résolution en ajoutant → l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au report à nouveau et à la sixième résolution en



<b>Droit à la formation (Plan Officiels 2024 /Statut National)</b>	<b>2022/2023</b>
Senior : Pré-National, Régionale 2 ou Régionale 3	125,00 €
Jeune : Régionale	75,00 €
Jeune : Régionale 2	40,00 €
Seniors – Coupe Qualificative d'Occitanie	-
Jeunes – Coupe d'Occitanie et Coupe Qualificative	-

<b>Fond de développement de l'arbitrage (Plan Officiels 2024 /Statut National)</b>	<b>2022/2023</b>
Senior : Pré-National, Régionale 2 ou Régionale 3	15,00 €
Jeune : Régionale ou Régionale 2	10,00 €
Seniors – Coupe Qualificative d'Occitanie	-
Jeunes – Coupe d'Occitanie et Coupe Qualificative	-

Question par rapport au projet DAFAO (jeunes évoluant en R2) → va être remis en place (essai sur le CD31, mais du fait du COVID, très peu de convention signée. Ne pas oublier aussi si désignations d'arbitres → un arbitre avec un arbitre club attention au défraiement de l'arbitre club.

## **2.1.2. Ressources Humaines**

### **2.1.2.1. Point sur les salariés et embauche**

1) Julien CORRIN quitte les missions sur le Pôle Espoir de Montpellier, pour la coordination de la formation BPJEPS (temps de travail 50 %) qui va le remplacer sur le Pôle ?

Embauche pour le remplacement sur le Pôle → 2 entretiens ont été faits car besoin en urgence du fait de la restructuration des postes du côté MED.

Vincent PINHO retenu : prise de poste pour le 16 juin 2022 impérativement car embauche faite avec aides financières pour un jeune de moins de 30 ans. Contrat → CDI avec période d'essai.

2) Jacob MOULIN sur le Groupement d'Employeurs MED à 20 %, passe à 50 % (bonne dynamique), les autres 50 % sont réservés à sa nouvelle mission Adjoint de Direction sur l'antenne de Maurin afin de coordonner toute l'équipe des salariés.

Démarrage sur le GE à compter du 1<sup>er</sup> juin → rentre en formation sur les contrats de travail, le droit social, ...

Sans oublier toutes les missions transversales sur le côté MED.

### **2.1.2.2. Présentation de l'étude sur les besoins en Ressources Humaines (Annexe 2)**

Eric RODRIGUEZ nous présente et commente le document préparé suite à la commande du Bureau Régional réuni le 20 mai 2022.

Il appuie sur quelques points :

- Le retour d'Aurore FILLIATRE qui à ce jour ne peut pas remplir toutes les missions car à mi-temps thérapeutique, elle devrait reprendre à temps plein au 1<sup>er</sup> juillet 2022 → mais poste de travail à modifier et quantifier ses missions par rapport à celles effectuées auparavant (surtout sur la Commission des Compétitions)
- Les besoins des 2 CTS Jean-Pascal BOISSE et Patrick CHICANNE (avoir environ 10h/15h de temps pour aller sur les Comités). Il leur est demandé quelle sorte de profil et quantifier le nombre d'heures pour les remplacer sur les missions actuelles.
- En urgence, vérifier l'ensemble des orientations avec le groupe RH → réorganisation des missions de tous les salariés et revisite des fiches de poste pour fin juin 2022.

Question de Bruno MARITON : est-ce que les salariés sont conscients de tous ces changements → réponse de Jean-Jacques : OUI dans les réunions des collaborateurs ces sujets ont été abordés

et le choix de la réorganisation a été soulevé c'est pour cela que les fiches de postes vont être revues et les heures quantifiées.

Questionnement aussi sur le Pôle Pratique et Compétitions comment faire pour encadrer, accompagner, aider cette commission des Compétitions ? Un élu, un salarié ou un professionnel des Compétitions.

Préparation pour le CODIR de demain samedi 4 juin 2022 :

- 1) Le remplacement de Julien CORRIN sur les missions du Pôle Espoir de Montpellier (50%) qui a décidé de prendre en charge les BPJEPS sur l'antenne MED
- 2) L'aide aux 2 CTS Jean-Pascal BOISSE et Patrick CHICANNE pour leurs missions de 10h hebdomadaires soient 20 heures/semaine
- 3) Un poste administrateur des Compétitions à 40% + 60% missions CTO (voir ce que Thibault BURNEL pourra absorber des missions de Jacob). Laurent LACAZE met en garde de ne pas trop déshabiller les officiels car si on renforce aussi la technique bien garder en mémoire qu'à ce jour les formations des arbitres se font par des bénévoles.
- 4) Emploi à temps complet : Missions Pôles Espoirs, missions ERO, le reste du temps voir sur la mutualisation avec le GE car la Ligue accompagne les Comités et les CDO.

Bruno MARITON suggère en proposant un temps plein CTO et un temps plein Compétitions et autre → à suivre.

## **2.2. Pôle formation et Emploi**

### **2.2.1. Formation du joueur**

Patrick CHICANNE prend la parole par rapport aux différents résultats de nos jeunes U15M et U15F à Lons le Saunier, très bons résultats les filles terminent 3<sup>ème</sup> et les garçons 5<sup>ème</sup>. La Ligue Occitanie est classée 3<sup>ème</sup> derrière la Ligue Ile de France et Nouvelle Aquitaine.

4 filles et 1 garçon présélectionnés équipes France dont 1 en U16F.

Bons résultats aussi pour les U13 en Tournoi de Zone à Voiron les filles terminent 4<sup>ème</sup>.

Admission pour les Pôles Espoirs, procédure différente sur les 2 Pôles, à Toulouse le 8 juin 2022 et sur Montpellier liste déjà adoptée.

### **2.2.2. Formation de cadres**

CQP nouvelle dénomination DETB → Diplôme Entraîneur Territorial Basket, nouveau parcours de formation avec le choix du module. 10 parcours (certification) à faire à son rythme.

BPJEPS → finalisation en cours : 30 candidats Nîmes et Montpellier répartition des stagiaires et 24 sur Toulouse.

Les 2 formations ont reçu l'habilitation officielle, il reste une seule signature du Conseil Municipal de Nîmes pour la convention.

Fabien PERRIGAULT fera une présentation lors de l'Assemblée Générale.

### **2.2.3. Statut du technicien**

Les sanctions pour la saison 2021/2022, présentation du tableau par Fabien PERRIGAULT.

Les motifs : entraîneurs pas au bon niveau, pas recycler sachant qu'il y a eu 9 journées de recyclage proposées sur le tout le territoire Occitanie.

L'enveloppe des pénalités financières pour non-respect du statut du technicien s'élève à 29 160 €.

Un débat s'instaure → est-ce que l'on applique ou pas les pénalités pour cette saison sportive 2021/2022. Il en ressort que les entraîneurs ont eu la possibilité de se recycler sur les différentes dates mises à disposition.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition de l'application des sanctions financières au titre du statut du technicien pour la saison 2021/2022, pour présentation et validation au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 :

VOTANTS 8 :                      POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

**La proposition d'appliquer les sanctions financières au titre du statut du technicien saison 2021/2022 est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

